

Le 2021-09-09  
N° contrat: Sub\_1362584-0  
Référence : sub\_KC8ZdfyL5jb2T9-250268731608603

Evelyne Revellat  
Né le : 1961-02-15  
Né à: Grenoble  
evelyne@revellat.fr  
33 rue des perroquets  
94350 Villiers-sur-Marne  
FRANCE

### **Certificat d'adhésion**

Cher(e) Adhérent(e),

Nous vous confirmons votre adhésion à l'assurance "Santé Animale - Dalma" n°fwbzyz pour l'animal :

- *Nom : Guizmo*
- *Type : Chat*
- *Race : Norvégien*
- *Genre : Mâle*
- *Né le : 07/2016*
- *N° d'identification : 250268731608603*

et la/les formules suivantes :

- Nom Formule choisie : Dalma
- Pack : Accident - Maladie
- Prise en charge : 80%
- Responsabilité civile : Non
- Plafond de garantie annuel: 1000 €
- Plafond de prévention annuel: 0 €
- Franchise annuelle: 0 €
- Capital décès choisie : 0 €

Votre formule démarre *2021-09-09* pour une durée de 12 mois tacitement reconductible pour des périodes successives d'un an.

A noter que vos garanties prendront effet une fois les délais de carence révolus. Ces délais sont de:

- 48 heures pour des frais liés à un accident
- 45 jours pour des frais liés à une maladie
- 120 jours pour des frais liés à une maladie qui nécessite une hospitalisation et pour les ligaments croisés
- 250 pour la garantie décès
- 0 jour pour des frais liés à la prévention (dans le cadre du Forfait Bien-Être)

Au regard de vos choix de formules, votre cotisation est de 15.29 €/mois. Vous serez prélevé de cette somme chaque mois.

Vous disposez à compter de la réception du présent certificat d'adhésion d'un délai de 14 jours pour renoncer à votre adhésion selon les modalités indiquées à l'article 2.5 de la Notice d'information ci-jointe.

Dalma est mandatée par l'assureur pour la gestion de votre contrat d'assurance. Vous pouvez nous contacter à tout moment directement par email à l'adresse : [contact@dalma.co](mailto:contact@dalma.co)

Fait à *Paris*, le *2021-09-09*

Le contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative "Santé Animale - Dalma" n°fwbzyz est souscrit par Ollie agissant sous la dénomination commerciale Dalma, SAS au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé 28, avenue des Pépinières 94260 Fresnes, immatriculée au RCS de Créteil sous le n°891 452 997 et à l'ORIAS sous le n°11 062 302 en qualité de courtier d'assurances (vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au nom et pour le compte de ses clients auprès de Seyna, SA au capital de 801.929,04€ dont le siège social est situé 20 bis rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°843 974 635, entreprise régie par le code des assurances. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression de toutes informations vous concernant qui figureraient dans nos fichiers, ces informations étant réservées à notre propre usage pour la gestion du contrat et à l'usage de nos éventuels sous-traitants et de l'assureur. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à : [contact@dalma.co](mailto:contact@dalma.co)

Evelyne Revellat  
Né le : 1961-02-15  
Né à: Grenoble  
evelyne@revellat.fr  
33 rue des perroquets  
94350 Villiers-sur-Marne  
FRANCE

### **Certificat d'adhésion**

Cher(e) Adhérent(e),

Nous vous confirmons votre adhésion à l'assurance "Santé Animale - Dalma" n°fwbzyz pour l'animal :

- *Nom* : Laika
- *Type* : Chat
- *Race* : Européen
- *Genre* : Femelle
- *Né le* : 01/2014
- *N° d'identification* : 25026873608603

et la/les formules suivantes :

- Nom Formule choisie : Dalma
- Pack : Accident - Maladie
- Prise en charge : 80%
- Responsabilité civile : Non
- Plafond de garantie annuel: 1000 €
- Plafond de prévention annuel: 0 €
- Franchise annuelle: 0 €
- Capital décès choisie : 0 €

Votre formule démarre *2021-09-09* pour une durée de 12 mois tacitement reconductible pour des périodes successives d'un an.

A noter que vos garanties prendront effet une fois les délais de carence révolus. Ces délais sont de:

- 48 heures pour des frais liés à un accident
- 45 jours pour des frais liés à une maladie
- 120 jours pour des frais liés à une maladie qui nécessite une hospitalisation et pour les ligaments croisés
- 250 pour la garantie décès
- 0 jour pour des frais liés à la prévention (dans le cadre du Forfait Bien-Être)

Au regard de vos choix de formules, votre cotisation est de 22.99 €/mois. Vous serez prélevé de cette somme chaque mois.

Vous disposez à compter de la réception du présent certificat d'adhésion d'un délai de 14 jours pour renoncer à votre adhésion selon les modalités indiquées à l'article 2.5 de la Notice d'information ci-jointe.

Dalma est mandatée par l'assureur pour la gestion de votre contrat d'assurance. Vous pouvez nous contacter à tout moment directement par email à l'adresse : [contact@dalma.co](mailto:contact@dalma.co)

Fait à *Paris*, le *2021-09-09*

Le contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative "Santé Animale - Dalma" n°fwbzyz est souscrit par Ollie agissant sous la dénomination commerciale Dalma, SAS au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé 28, avenue des Pépinières 94260 Fresnes, immatriculée au RCS de Créteil sous le n°891 452 997 et à l'ORIAS sous le n°11 062 302 en qualité de courtier d'assurances (vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au nom et pour le compte de ses clients auprès de Seyna, SA au capital de 801.929,04€ dont le siège social est situé 20 bis rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°843 974 635, entreprise régie par le code des assurances. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression de toutes informations vous concernant qui figureraient dans nos fichiers, ces informations étant réservées à notre propre usage pour la gestion du contrat et à l'usage de nos éventuels sous-traitants et de l'assureur. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à : [contact@dalma.co](mailto:contact@dalma.co)

